

# Investir dans LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT :

**2004 Rapport d'étape  
aux Manitobains**



Les enfants et les familles d'abord

## Sommaire des investissements du Manitoba dans le développement de la petite enfance (DPE)

<b>Domaine d'action</b>	<b>Total 2004-2005 Investissement (en milliers de dollars)</b>	<b>Nouveaux investissements Depuis avril 2000 (en milliers de dollars)</b>
<b>Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance :</b>		
Bébés en santé	5 080,4	5 080,4 \$
Priorité aux bébés	6 712,7	4 341,3
Stratégie de prévention de l'ETCAF	714,4	312,6
Programme de sages-femmes	3 400,0	3 400,0
<b>Total partiel :</b>	<b>15 907,5</b>	<b>13 134,3 \$</b>
<b>Améliorer le soutien aux parents et aux familles :</b>		
Services spéciaux pour enfants (1), (2)	17 171,9	7 503,1 \$
Restauration de la prestation nationale pour enfants	6 500,0	6 500,0
<b>Total partiel :</b>	<b>23 671,9</b>	<b>14 003,1 \$</b>
<b>Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants :</b>		
Programme de garde d'enfants (1), (3)	77 087,2	26 071,5 \$
Initiative de développement du jeune enfant	670,0	670,0
Intervention précoce (4)	1 908,4	814,0
<b>Total partiel :</b>	<b>79 665,6</b>	<b>27 555,5 \$</b>
<b>Renforcer le soutien des communautés :</b>		
Approche axée sur les parents et les enfants (2)	3 055,0	3 055,0 \$
Campagne de réduction des blessures (1)	230,1	230,1
<b>Total partiel :</b>	<b>3 285,1</b>	<b>3 285,1 \$</b>
<b>Autres initiatives de DPE (5)</b>	<b>783,7</b>	<b>493,3</b>
<b>Total :</b>	<b>123 313,8</b>	<b>58 471,3 \$</b>

(1) Comprend des programmes pour les enfants de plus de six ans.

(2) Reflète un transfert interne de la fonction du programme.

(3) Reflète le financement conformément au Plan quinquennal et non la restructuration conformément à la prestation de services intégrée (PSI).

(4) Inclut l'intégration des programmes Priorité aux bébés et Intervention précoce.

(5) Comprend l'aide financière versée aux organismes communautaires pour le DPE et des projets de recherche et d'évaluation portant sur le DPE.

Depuis avril 2000, le gouvernement du Manitoba a augmenté de plus de 58 millions de dollars les investissements dans le DPE. Le Manitoba a le plaisir de reconnaître la contribution du gouvernement du Canada en 2004-2005, soit 18,3 millions de dollars dans le DPE et 5,5 millions de dollars dans les Services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Manitoba.

# Programme de développement de la petite enfance

## Indicateurs mis à jour

(Veuillez utiliser l'Annexe C du rapport de 2003 pour les descriptions de programme)

### Domaine d'action :

### Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance

#### INDICATEURS DE PROGRAMME

<b>Nom du programme :</b>	<b>Bébés en santé (comprend le programme d'allocations prénatales et les programmes d'aide communautaire)</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
Nombre de clients servis :	<p><b>Allocations prénatales :</b> À la fin de l'exercice (31 mars 2003), 4 578 demandeurs ont demandé des allocations prénatales et 4 231 ont reçu des allocations. *</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire</b> On estime que plus de 3 000 femmes enceintes et nouvelles familles ont participé aux programmes d'aide communautaire.</p>	<p><b>Allocations prénatales :</b> À la fin de l'exercice 2003-2004, 4 735 demandeurs ont demandé des allocations prénatales et 4 379 ont reçu des allocations.</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire</b> On estime que plus de 4 000 femmes enceintes et nouvelles familles ont participé aux programmes d'aide communautaire.</p>
Variation du nombre de clients servis depuis l'année précédente :	<p><b>Allocations prénatales :</b> Il y a eu 391 demandeurs admissibles de moins en 2002-2003.</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire :</b> Augmentation de 1 000. Cette augmentation a découlé de l'extension des programmes ruraux au sein des nouvelles communautés. En outre, les programmes de Winnipeg ont reçu un plus grand soutien de l'Office régional de la santé de Winnipeg.</p>	<p><b>Allocations prénatales :</b> Il y a eu en 2003-2004 148 demandeurs admissibles de plus qu'en 2002-2003.</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire :</b> Augmentation de 1 000. Cette augmentation a découlé de l'extension continue des programmes ruraux au sein des nouvelles communautés. En outre, les programmes de Winnipeg ont reçu un plus grand soutien de l'Office régional de la santé de Winnipeg.</p>
Capacité du programme : (nombre de clients) :	<p><b>Allocations prénatales :</b> Tous les demandeurs admissibles ont reçu les allocations. Des efforts suivis sont déployés afin de promouvoir les avantages des allocations prénatales.</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire :</b> 65 quartiers/communautés offrent des programmes dans 11 régions du Manitoba pour les femmes enceintes et les nouvelles familles.</p>	<p><b>Allocations prénatales :</b> Aucun changement</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire :</b> Aucun changement</p>

## INDICATEURS DE PROGRAMME

Nom du programme :	<b>Bébés en santé (comprend le programme d'allocations prénatales et les programmes d'aide communautaire)</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
Pourcentage de la capacité du programme utilisée :	<p><b>Allocations prénatales :</b> Capacité reposant sur le nombre de naissances au Manitoba</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire :</b> Bon nombre de programmes sont mis en œuvre alors que d'autres sont toujours en préparation. L'information liant les taux de grossesse et les bénéficiaires d'allocations prénatales à la participation au programme n'est pas encore disponible.</p>	<p><b>Allocations prénatales :</b> Capacité reposant sur le nombre de naissances au Manitoba</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire :</b> Bon nombre de programmes sont mis en œuvre. L'information liant les taux de grossesse et les bénéficiaires d'allocations prénatales à la participation au programme n'est pas encore disponible.</p>
Changement dans la capacité du programme depuis l'année précédente :	<p><b>Allocations prénatales :</b> Aucun; les allocations sont disponibles pour tous les demandeurs admissibles.</p> <p><b>Programme d'aide communautaire :</b> Le programme de la première année est disponible.</p>	<p><b>Allocations prénatales :</b> Aucun changement</p> <p><b>Programme d'aide communautaire :</b> Il y a eu davantage de sensibilisation au programme et la demande de services a augmenté. Les programmes demeureront accessibles et il n'y aura pas de listes d'attente.</p>
Nombre total de clients admissibles :	<p><b>Allocations prénatales :</b> (identiques à la capacité du programme — voir plus haut)</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire :</b> (données en préparation)</p>	<p><b>Allocations prénatales :</b> (identiques à la capacité du programme — voir plus haut)</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire :</b> (données en préparation)</p>
Pourcentage de clients admissibles servis :	<p><b>Allocations prénatales :</b> (identiques à la capacité du programme — voir plus haut)</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire :</b> (données en préparation)</p>	<p><b>Allocations prénatales :</b> (identiques à la capacité du programme — voir plus haut)</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire :</b> (données en préparation)</p>
Nombre total de sites du programme :	<p><b>Allocations prénatales :</b> (S.O.)</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire :</b> Dans les 11** offices régionaux de la santé</p>	<p><b>Allocations prénatales :</b> (S.O.)</p> <p><b>Programmes d'aide communautaire :</b> Dans les 11** offices régionaux de la santé. 26 organismes ont offert des programmes dans 65 quartiers/communautés</p>
<b>ACCESSIBILITÉ :</b>	(non visé par l'investissement)	
<b>ABORDABILITÉ :</b>	(S.O.)	
<b>QUALITÉ :</b>	(non visé par l'investissement)	

\* Les résultats sont différents de ceux du rapport de 2002-2003 parce qu'ils tiennent compte des renseignements les plus récents.

\*\*Deux des douze offices régionaux de la santé du départ ont fusionné en 2002-2003.

**Domaine d'action :****Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance**

<b>INDICATEURS DE PROGRAMME</b>		
<b>Nom du programme :</b>	<b>Programme Priorité aux bébés</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
<b>DISPONIBILITÉ :</b>	<b>Programme Priorité aux bébés :</b>	<b>Programme Priorité aux bébés :</b>
Nombre de clients servis :	1 114 familles recevant des visites à domicile	1 150 familles
Variation du nombre de clients servis depuis l'année précédente :	Hausse de 289 familles	Hausse de 36 familles
Capacité du programme : (nombre de clients) :	Jusqu'à 1 350 familles	Jusqu'à 1 350 familles
Pourcentage de la capacité du Programme utilisée :	82,5 %	85,2 %
Changement dans la capacité du programme depuis l'année précédente :	Hausse de 350 familles	Aucun
Nombre total de clients Admissibles :	1 560 (estimation)	1 132 (estimation)
Pourcentage de clients admissibles servis :	71 % (estimation)	98 % (estimation)
Nombre total de sites du programme :	L'ensemble des 12 offices régionaux de la santé	L'ensemble des 11 offices régionaux de la santé (les régions de Marquette et du Sud-Ouest ont été combinées)
<b>ACCESSIBILITÉ :</b> Augmentation du nombre de clients servis depuis l'année précédente (%) :	289 familles (hausse de 35 %)	36 familles (hausse de 3 %)
<b>ABORDABILITÉ :</b>	(non visé par l'investissement)	(non visé par l'investissement)
<b>QUALITÉ :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hausse des salaires des visiteuses et des infirmières de la santé publique liée à des conventions collectives</li> <li>• Formation continue <i>Advanced Parent Survey</i> à l'intention de toutes les infirmières de la santé publique</li> <li>• Les coordonnateurs et les responsables de programme ont reçu une formation en gestion de la qualité</li> <li>• Les visiteurs et les superviseurs du programme Priorité aux bébés ont suivi la première phase de la formation de certification GGK</li> <li>• Plus de moniteurs ont été formés pour offrir la formation du programme GGK.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un programme de surveillance de la consommation d'alcool pendant la grossesse dans le cadre du procédé de filtrage du programme Priorité aux bébés</li> <li>• Lancement du document sur les normes de pratique du programme Priorité aux bébés</li> <li>• Hausse des salaires des infirmières de la santé publique liée à des conventions collectives</li> <li>• Lancement de la deuxième phase de la formation de certification GGK</li> </ul>

**Domaine d'action :****Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance****INDICATEURS DE PROGRAMME**

<b>Nom du programme :</b>	<b>Programme Priorité aux bébés et Intervention précoce</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
<b>DISPONIBILITÉ :</b>	<b>Intégration des programmes Priorité aux bébés et Intervention précoce :</b>	<b>Intégration des programmes Priorité aux bébés et Intervention précoce :</b>
Nombre de clients servis :	86 familles dont 133 enfants	133 familles
Variation du nombre de clients servis depuis l'année précédente :	(S.O.)	47 familles supplémentaires
Pourcentage de la capacité du programme utilisée :	(S.O.)	65 %
Capacité du programme : (nombre de clients) :	150	180
Pourcentage de la capacité du programme utilisée :	52,1 %	74 %
Changement dans la capacité du programme depuis l'année précédente :	(S.O.)	environ 30 familles
Nombre total de clients admissibles :	inconnu	inconnu
Pourcentage de clients admissibles servis :	inconnu	inconnu
Variation du pourcentage de clients admissibles servis depuis l'année précédente :	inconnue	inconnue
Nombre total de sites du programme :	3 offices régionaux de la santé	5 offices régionaux de la santé
<b>ACCESSIBILITÉ :</b>	(non visé par l'investissement)	(non visé par l'investissement)
<b>ABORDABILITÉ :</b>	(non visé par l'investissement)	(non visé par l'investissement)
<b>QUALITÉ :</b>	(non visé par l'investissement)	(non visé par l'investissement)

**Domaine d'action :****Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance****INDICATEURS DE PROGRAMME**

<b>Nom du programme :</b>	<b>Prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF)</b> <b>• Programme Mettons fin au SAF (Syndrome d'alcoolisme fœtal)</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
<b>DISPONIBILITÉ :</b>	<b>Programme Mettons fin au SAF</b>	<b>Programme Mettons fin au SAF</b>
Nombre de clients servis :	120 femmes	130 femmes
Variation du nombre de clients servis depuis l'année précédente :	Hausse de 34 femmes	Hausse de 10 femmes
Capacité du programme (nombre de clients) :	140 à 150 femmes	140 à 150 femmes
Pourcentage de la capacité du programme utilisée :	80 à 86 %	87 % à 93 %
Changement dans la capacité du programme depuis l'année précédente :	Hausse jusqu'à 30 femmes	Aucun
Nombre total de clients admissibles :	inconnu	inconnu
Pourcentage de clients admissibles servis :	inconnu	inconnu
Nombre total de sites du programme :	4	4
<b>ACCESSIBILITÉ :</b> Augmentation du nombre de clients servis depuis l'année précédente (en pour cent) :	34 femmes (hausse de 40 %)	10 femmes (hausse de 8 %)
<b>ABORDABILITÉ :</b>	(S.O.)	(S.O.)
<b>QUALITÉ :</b>	(non visé par l'investissement)	(non visé par l'investissement)

## INDICATEURS DE PROGRAMME

<b>Nom du programme :</b>	<b>Promotion de la santé des jeunes enfants :</b> <b>• Programme de sages-femmes :</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
<b>DISPONIBILITÉ :</b>		
Nombre de clients servis :	(données en préparation)	834 femmes/familles
Variation du nombre de clients servis depuis l'année précédente :	(données en préparation)	Hausse de 222 femmes/familles
Capacité du programme (nombre de clients) :	(données en préparation)	900 (si le programme dispose de tout le personnel requis)
Pourcentage de la capacité du programme utilisée :	(données en préparation)	93 %
Changement dans la capacité du programme depuis l'année précédente :	(données en préparation)	25 %
Nombre total de clients admissibles :	(données en préparation)	inconnu
Pourcentage de clients admissibles servis :	(données en préparation)	Soins fournis à l'égard de 5 % des naissances
Nombre total de sites du programme :	(données en préparation)	Neuf sites au total. Dans six offices régionaux de la santé : Burntwood, région du Nord, Brandon, région du Centre, région du Sud-Est et Winnipeg. Neuf sites de pratique au total.
<b>ACCESSIBILITÉ :</b>		
Pourcentage d'augmentation du nombre de clients servis :	(données en préparation)	Hausse de 27 % au cours de l'exercice 2002/2003
Nombre de client des populations prioritaires servis :	(données en préparation)	522
Augmentation du nombre de clients des populations prioritaires servis depuis l'année précédente :	(données en préparation)	173 femmes/familles
Pourcentage de clients provenant des populations prioritaires :	(données en préparation)	63 % du nombre total de clients
<b>ABORDABILITÉ :</b>	(S.O.)	Les services de sages-femmes offerts par les offices régionaux de la santé sont financés par Santé Manitoba.
<b>QUALITÉ :</b>	(non visé par l'investissement)	Les offices régionaux de la santé sont responsables de la gestion de la qualité et de l'amélioration; Santé Manitoba est responsable du contrôle de la qualité.



**Domaine d'action :**  
**Améliorer le soutien aux parents et aux familles**

**INDICATEURS DE PROGRAMME**

<b>Nom du programme :</b>	<b>Programmes pour enfants</b> <b>• Services spéciaux pour enfants</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
<b>DISPONIBILITÉ :</b>	<b>Services spéciaux pour enfants:</b>	<b>Services spéciaux pour enfants:</b>
Nombre de clients servis :	3 586 familles	3 712 familles
Variation du nombre de clients servis depuis l'année précédente :	Hausse de 50 familles	Hausse de 126 familles
Capacité du programme (nombre de clients) :	3 586 familles	3 712 familles
Pourcentage de la capacité du programme utilisée :	100 %	100 %
Changement dans la capacité du programme depuis l'année précédente :	Hausse de 50 familles	Hausse de 126 familles
Nombre total de clients admissibles :	Remarque : Les clients existants sont tous admissibles. Le nombre de clients admissibles est inconnu si d'autres clients n'ont pas présenté de demande de services.	Voir remarque de 2002/2003
Pourcentage de clients admissibles servis :	Voir remarque plus haut	Voir remarque de 2002/2003
Variation du pourcentage de clients admissibles servis depuis l'année précédente :	(inconnue)	(inconnue)
Nombre total de sites du programme :	6 régions et 6 zones communautaires	même chose
<b>ACCESSIBILITÉ :</b> Augmentation du nombre de clients servis depuis l'année précédente (en pour cent)	50 familles (hausse de 1,4 %)	126 familles (hausse de 3,5 %)
<b>ABORDABILITÉ :</b>	(S.O.)	(S.O.)
<b>QUALITÉ :</b>	(non visé par l'investissement)	N'a pas encore été évaluée

*Remarques sur le tableau plus haut :*

- N'inclut pas la clientèle du Système commun d'orientation et de réception des demandes.
- Ne tient pas compte de l'expansion du programme dans le modèle intégré de prestation de services. (Enfants handicapés — soins de garde d'enfants, enfants pris en charge, enfants handicapés dont les familles bénéficient de l'Aide à l'emploi et au revenu.)

**Domaine d'action :**  
**Améliorer le soutien aux parents et aux familles**

**INDICATEURS DE PROGRAMME**

<b>Nom du programme :</b>	<b>Restauration de la Prestation nationale pour enfants de 0 à 6 ans.</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
<b>DISPONIBILITÉ :</b>	<b>Prestation nationale pour enfants — Restauration du supplément (SPNE) :</b>	<b>Prestation nationale pour enfants — Restauration du supplément (SPNE) :</b>
Nombre de clients servis (nombre mensuel moyen de cas PAER avec enfant de 0 à 6 ans) :	7 835 familles*	7 834 familles*
Variation du nombre de clients servis depuis l'année précédente :	Sans objet (pleine participation atteinte en 2000-2001)	(sans objet)
Capacité du programme (nombre de clients) :	(sans objet)	(sans objet)
Pourcentage de la capacité du programme utilisée :	(sans objet)	(sans objet)
Changement dans la capacité du programme depuis l'année précédente :	(sans objet)	(sans objet)
Nombre total de clients admissibles (nombre mensuel moyen de cas PAER avec enfant de 0 à 6 ans) :	7 835 familles*	7 834 familles*
Pourcentage de clients admissibles servis :	100 %	100 %
Nombre total de sites du programme :	(sans objet)	(sans objet)
<b>ACCESSIBILITÉ :</b>	aucun changement (pleine participation atteinte)	aucun changement
<b>ABORDABILITÉ :</b>	(sans objet)	(sans objet)
<b>QUALITÉ :</b>	(non visé par l'investissement)	(non visé par l'investissement)

\* Le rapport précédent ne précisait pas le nombre mensuel moyen de cas PAER.

## Domaine d'action :

### Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants

<b>INDICATEURS DE PROGRAMME</b>		
<b>Nom du programme :</b>	<b>Programme de garde d'enfants du Manitoba</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
	<b>Programme de garde d'enfants :</b>	<b>Programme de garde d'enfants :</b>
<b>ACCESSIBILITÉ :</b>		
<b>Nombre total de sites du programme</b>	1 142	1 158
<b>Capacité du programme (places)</b>	24 777	25 634
• places pour des enfants d'âge préscolaire	17 343	17 930
• places pour enfants d'âge scolaire	7 434	7 704
• Changement dans la capacité du programme (places)	768	857
• Changement dans la capacité du programme (%)	3,2 %	3,5 %
<b>Nombre d'enfants au Manitoba de 0 à 12 ans<sup>1</sup></b>	179 300	182 000
• enfants d'âge préscolaire (0 à 5 ans)	75 600	79 300
• enfants d'âge scolaire (6 à 12 ans)	103 700	102 700
<b>Pourcentage d'enfants du Manitoba pour lesquels il y avait une place contrôlée</b>	13,8 %	14,1 %
• pourcentage d'enfants d'âge préscolaire (0 à 5 ans)	22,9 %	22,6 %
• pourcentage d'enfants d'âge scolaire (6 à 12 ans)	7,2 %	7,5 %
<b>ABORDABILITÉ :</b>		
<b>Frais maximum de garde d'enfants (dans une garderie)</b>	(frais stabilisés)	(frais stabilisés)
• enfant en bas âge	28,00 \$	28,00 \$
• enfant d'âge préscolaire	18,80 \$	18,80 \$
• enfant d'âge scolaire (avant l'école, pendant le dîner et après l'école)	9,60 \$	9,60 \$
<b>Frais maximum de garde d'enfants (garderie familiale)<sup>2</sup></b>	(frais stabilisés)	(frais stabilisés)
• enfant en bas âge	20,40 \$	20,40 \$
• enfant d'âge préscolaire	16,40 \$	16,40 \$
• enfant d'âge scolaire	9,60 \$	9,60 \$
<b>Frais journaliers sans subvention par enfant</b>	2,40 \$	2,40 \$
<b>Nombre moyen d'enfants recevant des soins subventionnés par période de 4 semaines</b>	11 455	11 568
<b>Niveaux de subvention en fonction du revenu net familial : exemples de familles (dans une garderie)</b>		
• un parent, un enfant d'âge préscolaire		
- Subvention complète jusqu'à :	13 787 \$	13 787 \$
- Subvention partielle jusqu'à :	24 577 \$	24 577 \$
• deux parents, deux enfants d'âge préscolaire		
- Subvention complète jusqu'à :	18 895 \$	18 895 \$
- Subvention partielle jusqu'à :	40 475 \$	40 475 \$

## INDICATEURS DE PROGRAMME

<b>Nom du programme :</b>	<b>Programme de garde d'enfants du Manitoba</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
<b>Nombre total de places nouvellement financées dans des garderies<sup>3</sup></b>	347	788
• places pour des enfants d'âge préscolaire	256	538
• places pour des enfants d'âge scolaire	91	250
<b>Subvention de fonctionnement annuelle par place (pour les garderies)</b>		
• place pour un enfant en bas âge	6 500,00 \$	6 760,00 \$
• place pour un enfant d'âge préscolaire	2 002,00 \$	2 132,00 \$
• place pour un enfant d'âge scolaire	536,00 \$	606,00 \$
• place à la prématernelle (6 à 10 séances par semaine)	189,00 \$	214,00 \$
<b>Frais payés par les parents en tant que pourcentage du revenu annuel de la garderie<sup>4</sup></b>		
• place pour un enfant en bas âge	52,8 %	51,9 %
• place pour un enfant d'âge préscolaire	71,0 %	69,6 %
• place pour un enfant d'âge scolaire	85,4 %	80,5 %
<b>Niveaux d'octroi de subvention de fonctionnement annuelle pour les garderies familiales</b>		
• place pour un enfant en bas âge	664,00 \$	707,00 \$
• place pour un enfant d'âge préscolaire	231,00 \$	246,00 \$
• place pour un enfant d'âge scolaire	231,00 \$	246,00 \$
<b>QUALITÉ :</b>		
<b>Rapports contrôlés (dans une garderie)</b>		
• enfant en bas âge	1:4	1:4
• enfant d'âge préscolaire	1:8	1:8
• prématernelle	1:10	1:10
• enfant d'âge scolaire	1:15	1:15
<b>Nombre maximum autorisé d'enfants (garderie en résidence)</b>	huit enfants dont pas plus de cinq de moins de six ans, dont pas plus de trois de moins de deux ans (incluant les enfants du fournisseur)	huit enfants dont pas plus de cinq de moins de six ans, dont pas plus de trois de moins de deux ans (incluant les enfants du fournisseur)
<b>Proportion de membres du personnel de garderie requis pour être classés à titre d'éducateurs de jeunes enfants (diplôme ou certificat d'évaluation axée sur les compétences)</b>		
• enfant en bas âge/ d'âge préscolaire	les deux tiers	les deux tiers
• enfant d'âge scolaire/prématernelle	la moitié	la moitié
<b>Formation – garderie familiale<sup>5</sup></b>	Les nouveaux fournisseurs de services doivent suivre un cours approuvé de 40 heures.	Les nouveaux fournisseurs de services doivent suivre un cours approuvé de 40 heures.
<b>Nombre de responsables de garderie familiale et d'aide de services à l'enfance approuvés pour une bourse de formation<sup>5</sup></b>	0	82
<b>Nombre de diplômés d'un programme axé sur les compétences</b>	43	28

## INDICATEURS DE PROGRAMME

INDICATEURS DE PROGRAMME		
<b>Nom du programme :</b>	<b>Programme de garde d'enfants du Manitoba</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
<b>Nombres d'employés (dans une garderie)</b>		
• Nombre d'éducateurs de jeunes enfants de niveau II (diplôme requis pour la classification)	842	925
• Nombre d'éducateurs de jeunes enfants de niveau III (diplôme requis pour la classification)	820	849
<b>Modification des salaires pour les éducateurs de jeunes enfants de niveau II ayant reçu une formation<sup>6</sup></b>	+ 3,5 %	+ 1,5 %
<b>Modification de revenu pour les fournisseurs de services de garde en milieu familial (en résidence)</b>	+ 0,5 %	+ 0,5 %
<b>Pourcentage des garderies sans but lucratif<sup>7</sup></b>	92,4 %	92,1 %
<b>Pourcentage des places en garderies sans but lucratif</b>	91,7 %	91,9 %
<b>INCLUSION :</b>		
<b>Nombre d'enfants handicapés servis dans le cadre du Programme de garde d'enfants handicapés</b>	1 271	1 366
<b>Pourcentage des établissements de garde d'enfants participant au Programme de garde d'enfants handicapés</b>		
• Garderies	51,3 %	55,6 %
• Garderies en résidence	19,5 %	19,3 %
<b>CHOIX PARENTAL :</b>		
<b>Nombre de places subventionnées de garderie avec heures prolongées<sup>8</sup></b>	398	418,5
<b>Nombre de garderies collectives dans les centres urbains et les petits centres ruraux (en dehors de Winnipeg)</b>	22	28

1 Source : Statistique Canada, Enquête sur la main-d'oeuvre. N'inclut pas les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à plein temps des Forces armées canadiennes et les détenus.

2 Les frais comprennent les frais quotidiens des garderies non subventionnées.

3 Les frais maximums s'appliquent à toutes les places subventionnées.

4 Le revenu de la garderie comprend le revenu provenant d'une subvention de fonctionnement et le revenu provenant des frais payés par les parents ou les subventions en faveur des familles admissibles.

5 Réglementation en matière d'exigences de formation en vigueur depuis janvier 2003.

6 Fondé sur l'analyse des salaires des éducateurs de jeunes enfants de niveau II dans les garderies à plein temps subventionnées.

7 Selon les recherches de la Childcare Resource and Research Unit du Centre for Urban and Community Studies de l'Université de Toronto, août 2002, les services de garde d'enfants gérés en tant qu'organismes sans but lucratif sont plus susceptibles de fournir des environnements de soins de meilleure qualité.

8 Nombre de places actuellement subventionnées et exploitées

**Domaine d'action :****Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants**

<b>INDICATEURS DE PROGRAMME</b>		
<b>Nom du programme :</b>	<b>Initiative de développement du jeune enfant (IDJE)</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
	<b>Initiative de développement du jeune enfant (IDJE)</b>	<b>Initiative de développement du jeune enfant (IDJE)</b>
<b>DISPONIBILITÉ :</b>	Les 38 divisions scolaires	Les 38 divisions scolaires
Nombre total de sites du programme :	Les 38 divisions scolaires	Les 38 divisions scolaires
<b>ACCESSIBILITÉ :</b>	(données en préparation)	(données en préparation)
<b>ABORDABILITÉ :</b>	(données en préparation)	(données en préparation)
<b>QUALITÉ :</b>	(données en préparation)	(données en préparation)

*Remarque : Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba et Enfants en santé Manitoba mettent actuellement en oeuvre des indicateurs de programme pour l'IDJE.*

*\* En 2002-2003, de nombreuses divisions scolaires ont fusionné. Par conséquent, le nombre total des divisions scolaires est passé de 54 à 38.*

<b>INDICATEURS DE PROGRAMME</b>		
<b>Nom du programme :</b>	<b>Programme d'intervention précoce</b>	
<b>OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
<b>DISPONIBILITÉ :</b>	<b>Programme d'intervention précoce axé sur la garderie :</b>	<b>Programme d'intervention précoce axé sur la garderie :</b>
Nombre de clients servis :	184 familles dont 400 enfants	185 familles
Variation du nombre de clients servis depuis l'année précédente :	Baisse de 51 familles	(S.O)
Capacité du programme : (nombre de clients) :	285 places*	285 places*
Pourcentage de la capacité du programme utilisée :	64,6 %	65 %
Changement dans la capacité du programme depuis l'année précédente :	Baisse de 115 places*	(S.O)
Nombre total de clients admissibles :	Inconnu	Inconnu
Pourcentage de clients admissibles servis :	Inconnu	Inconnu
Nombre total de sites du programme :	19*	19*
<b>ACCESSIBILITÉ :</b> Pourcentage de hausse du nombre de clients servis depuis l'année précédente :	(non visé par l'investissement)	(non visé par l'investissement)
<b>ABORDABILITÉ :</b>	(non visé par l'investissement)	(non visé par l'investissement)
<b>QUALITÉ :</b>	(non visé par l'investissement)	(non visé par l'investissement)

\* places réaffectées au modèle d'intégration Priorité aux bébés/Intervention précoce

Domaine d'action :

## Renforcer le soutien des communautés

### INDICATEURS DE PROGRAMME

Nom du programme :	Approche axée sur les parents et les enfants	
OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :	2002-2003	2003-2004
DISPONIBILITÉ :	Approche axée sur les parents et les enfants :	Approche axée sur les parents et les enfants :
Nombre total de sites du programme :	26 coalitions de parents et d'enfants	26 coalitions de parents et d'enfants
ACCESSIBILITÉ :	(non visé par l'investissement)	(non visé par l'investissement)
ABORDABILITÉ :	(S.O.)	(S.O.)
QUALITÉ :	(non visé par l'investissement)	(non visé par l'investissement)

### INDICATEURS DE PROGRAMME

Nom du programme :	Promotion de la santé des jeunes enfants :	
OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT :	2002-2003	2003-2004
	Campagne de réduction des blessures	Campagne de réduction des blessures
DISPONIBILITÉ :	(non communiqué pour les initiatives de sensibilisation du public)	(non communiqué pour les initiatives de sensibilisation du public)
ACCESSIBILITÉ :	(non communiqué pour les initiatives de sensibilisation du public)	(non communiqué pour les initiatives de sensibilisation du public)
ABORDABILITÉ :	(non communiqué pour les initiatives de sensibilisation du public)	(non communiqué pour les initiatives de sensibilisation du public)
QUALITÉ :	(non communiqué pour les initiatives de sensibilisation du public)	(non communiqué pour les initiatives de sensibilisation du public)

Remarque : Pour de plus amples renseignements sur la campagne de réduction des blessures, veuillez consulter le site Web de la Vie saine Manitoba : <http://www.gov.mb.ca/healthyliving/index.fr.html>

Remarque : Pour de plus amples renseignements sur IMPACT, veuillez consulter le site Web : [www.hsc.mb.ca/impact](http://www.hsc.mb.ca/impact)

Remarque : Le rapport de surveillance des blessures du Manitoba peut être affiché et téléchargé à l'adresse <http://www.gov.mb.ca/healthyliving/index.fr.html>.

Enfants en santé Manitoba  
114, rue Garry, bureau 219  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4V6  
Téléphone : (204) 945-2266  
Sans frais : 1 888 848-0140  
Télécopieur : (204) 948-2585  
Courriel : [healthychild@gov.mb.ca](mailto:healthychild@gov.mb.ca)

[www.gov.mb.ca/healthychild/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/healthychild/index.fr.html)